

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général par intérim de la susdite municipalité, que :

Le conseil municipal de La Martre tiendra une séance extraordinaire le mardi 14 février 2023 à 19.00 hres à la salle du conseil municipal de La Martre situé au 9, ave du Phare à la Martre.

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du budget 2023
- Période de question
- Levée de l'assemblée

Donné à La Martre, ce 03 février 2023.

Alphonse Dion

Directeur général par intérim

Certification de publication

Je, soussigné, Alphonse Dion, directeur général par intérim/secrétaire-trésorier certifie que j'ai publié l'avis public ci-dessus en enfichant une copie au Magasin général de La Martre et une copie sur le babillard de la municipalité comme le stipule l'article 956 du code municipal.


